Des experts de lâ€™ONU face Ã des menaces profÃ©rÃ©es publiquement par Bujumbura

Human Rights Watch, 24 novembre 2017 Ce nâ€™est pas le moment de dÃ©tourner le regard du Burundi Les experts de lâ€™ONU sont menacÃ©s et critiquÃ©s par le gouvernement Depuis un mois, lâ€™ambassadeur du Burundi auprÃ¨s des Nati Unies, Albert Shingiro,Â menace publiquementÂ de Â«Â traduire en justiceÂ Â»Â les membres dâ€™une CommissionÂ dâ€™e lâ€™ONU qui enquÃªtent sur les exactions commises dans le pays, suggÃ©rant quâ€™ils pourraient Ãªtre poursuivis pour diffamation et Â«tentative de dÃ©stabilisationÂ Â» des institutions burundaises.Â

Cette semaine, le Haut-Commissaire de lâ€™ONU aux droits de lâ€™homme a rÃ©pliquÃ©,Â qualifiant ces attaquesÂ dâ€™Â«inacceptables.Â Â» Mais en gÃ©nÃ©ral, les Ã‰tats membres de lâ€™ONU, y compris les pays qui ont pou crÃ©ation de la commission dâ€™enquÃªte sur le Burundi, ne se sont toujours pas exprimÃ©s publiquement pour soutenir les experts. Rester silencieux devant de telles menaces ne peut quâ€™enhardir les autoritÃ©s burundaises. En dÃ©pit des menaces profÃ©rÃ©es publiquement contre les experts de lâ€™ONU, le reprÃ©sentant spÃ©cial du SecrÃ©taire gÃ©nÃ©ral po Burundi, Michel Kafando,Â a dÃ©clarÃ©Â au Conseil de sÃ©curitÃ©, dans un compte-rendu de la situation cette semaine, que l relations entre lâ€™ONU et le Burundi semblaient Â«Â aller dans le bon sens.Â Â» Il nâ€™a pas non plus sonnÃ© lâ€™alarme des droits humains dans ce pays. La seule chose dont les experts de lâ€™ONU sont Â«Â coupablesÂ Â» est dâ€™avoir respec leÂ mandat qui leur a Ã©tÃ© donnÃ© lâ€™annÃ©eÂ derniÃ¨re par le Conseil des droits de lâ€™homme : enquÃªter sur les abu violations des droits humains commis au Burundi depuis avril 2015. Dans leur dernierÂ rapport, les experts concluaient quâ€™ils avaient Â«Â des motifs raisonnables de croire que des crimes contre lâ€™humanitÃ© ont Ã©tÃ© commis depuis avril Burundi.Â Â» Dans ce rapport, ils confirmaient que les exÃ©cutions extrajudiciaires, les arrestations et dÃ©tentions arbitraires, les disparitions forcÃ©es, les actes de torture et les violences sexuelles se poursuivaient, et ils rendaient responsables de la plupart de ces violations des membres des services de renseignement, de la police, de lâ€™armÃ©e et de la ligue des jeunes du parti au pouvoir. Peu aprÃ¨s la publication du rapport de la Commission, les juges de la Cour pÃ©nale internationaleÂ (CPI) ontÂ autorisÃ© lâ€™ouvertureÂ dâ€™une enquÃªte sur le Burundi. Cette dÃ©cision a sans aucun doute c revers dans les efforts du gouvernement â€“ qui a officialisÃ© son retrait de la CPI en octobre â€“ pour dÃ©courager tout exame approfondi du rÃ´le quâ€™il a jouÃ© dans dâ€™horribles violations des droits humains commises au Burundi. Les pays qui ont insistÃ©, dans le cadre du Conseil des droits de lâ€™homme Ã GenÃ¨ve, pour que cette enquÃªte soit ouverte, devraient soutenir leurs experts. Le Conseil de sÃ©curitÃ© devrait faire de mÃªme. Faute de quoi, la Commission dâ€™enquÃªte risque d se retrouver marginalisÃ©e, comme lâ€™infructueuse mission de police de lâ€™ONU au Burundi autorisÃ©e lâ€™annÃ©e dern Conseil de sÃ©curitÃ©. Les civils burundais sont toujours exposÃ©s au risqueÂ Akshaya Kumar Directrice adjointe de plaidoyer auprÃ¨s de l'ONU

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});